

MOTION

À l'attention de Monsieur le Maire de Trets

La Coordination Syndicale Départementale CGT des services publics des Bouches-du-Rhône apporte tout son soutien à notre camarade Chantal Canton, secrétaire générale du syndicat CGT des Territoriaux de Trets.

Notre camarade est reconnue en maladie professionnelle (MP57A) et bénéficie d'une RQTH. Aujourd'hui, elle fait l'objet d'une affectation sur un poste dont la compatibilité avec son état de santé soulève de graves interrogations.

Alors que des demandes d'explications et de communication de documents ont été adressées à la collectivité par le syndicat CGT des Territoriaux de Trets, les réponses se font toujours attendre. Dans le même temps, les décisions impactant directement la santé et l'avenir professionnel de notre camarade continuent d'avancer.

Pour la CSD CGT 13, cette situation est intolérable.

Nous rappelons que Chantal Canton a été en première ligne du mouvement social mené par la CGT des Territoriaux de Trets du 2 décembre 2025 au 3 avril 2026 pour dénoncer des conditions de travail inacceptables. Il est particulièrement préoccupant que les difficultés rencontrées aujourd'hui concernent précisément la responsable syndicale qui a porté les revendications des agents pendant plusieurs mois.

Nous refusons qu'un agent fragilisé par la maladie et le handicap soit mis en difficulté. Nous refusons que l'engagement syndical expose davantage celles et ceux qui défendent collectivement les travailleurs. Nous refusons que les alertes et les inquiétudes exprimées par les représentants du personnel soient ignorées.

Aucun agent ne doit subir de pression ou être pénalisé en raison de son engagement syndical. Les militants CGT doivent pouvoir exercer librement leur mandat et défendre les agents sans craindre de conséquences sur leur situation professionnelle.

Nous vous demandons de répondre sans délai aux demandes formulées par le syndicat CGT des Territoriaux de Trets, de communiquer les documents sollicités et de garantir le respect des droits de notre camarade ainsi que des préconisations liées à son état de santé.

La CSD CGT 13 sera présente aux côtés du syndicat CGT des Territoriaux de Trets lors du rassemblement organisé devant l'Hôtel de Ville le 29 juin 2026. Elle restera pleinement mobilisée jusqu'au respect des droits de notre camarade.

Face aux attaques contre nos militants et contre les droits des agents, nous répondrons par l'action collective, la solidarité et la mobilisation.

Toucher à une militante CGT, c'est s'en prendre à toute la CGT.

Nous réaffirmons notre soutien total à Chantal Canton et à l'ensemble des militants de la CGT de Trets.

Pour la CSD CGT 13, Johnny BENOIT